

ROYAUME DE BELGIQUE

Intervention de

Marc PECSTEEN de BUYTSWERVE,  
Représentant Permanent  
de la Belgique auprès des Nations Unies

**Débat ouvert Moyen-Orient au Conseil de Sécurité**

New York, 28/10/2019

---

Madame la Présidente,

Je voudrais remercier le Coordinateur Spécial, M. Nickolay MLADENOV, pour son exposé et pour le travail remarquable qu'il effectue avec son équipe. Le soutien de la Belgique leur est acquis.

Madame la Présidente,

Je voudrais tout d'abord porter mon attention sur deux développements récents.

Premièrement, la récente annonce du Président Abbas qu'une date serait fixée pour **la tenue de nouvelles élections** en Cisjordanie, en ce compris Jérusalem-Est, et à Gaza. Un processus électoral crédible, qui garantit notamment la pleine participation égale et significative des femmes, est indispensable pour mettre sur pied des institutions démocratiques et inclusives dans la perspective de la création d'un Etat palestinien démocratique, viable et souverain. Nous attendons de toutes les factions palestiniennes qu'elles s'investissent dans ce processus, dans le plein respect des Droits Humains et de l'Etat de Droit. Dans cette perspective, nous réitérons également notre appel aux factions palestiniennes à s'engager de bonne foi dans **le processus de réconciliation**. En tant que partie intégrante d'un futur Etat palestinien, il est indispensable que la bande de Gaza retourne sous le contrôle de l'Autorité palestinienne.

Deuxièmement, nous avons pris note des négociations entre les Palestiniens et les Israéliens qui ont conduit à un **transfert de recettes fiscales**. Nous encourageons les deux parties à poursuivre les négociations afin de trouver une solution durable.

Madame la Présidente,

La poursuite de **la politique de colonisation** et ses mesures connexes, en Cisjordanie –en ce compris à Jérusalem-Est - nous rapprochent toujours davantage d'un point de non-retour pour la solution à deux Etats. Elle est illégale au regard du Droit international, y compris la résolution 2334 de ce Conseil.

Les récents évènements aux alentours de la colonie de Yitzhar et du village palestinien de Burin nous démontrent que la politique de colonisation induit des tensions et des violences sur le terrain. Nous condamnons tout recours à la violence, nous appelons à une désescalade des tensions et demandons que ces actes de violence ne restent pas impunis. D'ailleurs, il est impératif de préserver le statu quo sur les Lieux Saints à Jérusalem.

Enfin, nous exprimons à nouveau notre profonde préoccupation devant l'augmentation inquiétante des démolitions et des confiscations d'infrastructures et de projets humanitaires en zone C. Nous exhortons les autorités israéliennes à mettre fin à ces démolitions et à restituer ou à accorder des compensations suite aux dommages encourus, au bénéfice de la population palestinienne.

Madame la Présidente,

En ce qui concerne la situation dans la bande de Gaza, nous sommes fortement préoccupés par l'impact des manifestations sur les enfants. Si nous reconnaissons le droit d'Israël à assurer sa sécurité, nous condamnons l'usage disproportionné et indiscriminé de la force. Nous exhortons Israël à respecter le droit des Palestiniens à manifester pacifiquement. Pour autant, il n'est pas acceptable que les manifestations à Gaza soient détournées par des éléments extrémistes.

D'ailleurs, nous tenons à saluer le rôle de l'UNRWA, dont nous soutenons pleinement le mandat et l'action.

Madame la Présidente,

Je voudrais conclure mon intervention en soulignant qu'il n'y a pas d'autre solution que la solution à deux Etats, avec la ville de Jérusalem comme future capitale de ces deux Etats, conformément aux paramètres internationalement agréés. La paix ne peut être globale, juste et durable que si elle rencontre l'aspiration légitime de chacune des parties à réaliser son destin national dans la paix et la sécurité, au sein d'une région stabilisée.